

Tinqueux, le 14 avril 2022

DEPARTEMENT DE LA MARNE - VILLE DE TINQUEUX – 51430

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

**BALAYAGE MECANIQUE DES RUES DE LA COMMUNE (TROTTOIRS, PLACES,
ESPLANADES, PARKINGS) PENDANT LES ANNEES 2023_2024**

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Tinqueux BP 40
51431 TINQUEUX Cedex
Représentée par son maire Jean-Pierre FORTUNÉ

Maîtrise d'œuvre : Direction des Services Techniques Municipaux
Monsieur BLEI
Tel 03 26 08 40 37
Fax 03 26 08 40 39
E-mail eric.blei@ville-tinqueux.fr

Forme du marché : Marché de service passé selon la procédure adaptée (MAPA) prévue par les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la Commande publique avec un seuil supérieur à 90 000 € HT.

Type de procédure : Marché à procédure adaptée.

Objet du marché :

- Balayage mécanique des rues de la commune à exécuter pendant les années 2023 à 2024,
- Marché à lot unique,
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) et Administratives Particulières (C.C.AP) en date du 13 avril 2022.

Durée du marché : 1 an renouvelable 1 fois.

Candidats admis à déposer une offre : Les entreprises spécialisées en assainissement, collecte des déchets et activités liées à l'environnement justifiant des moyens techniques appropriés.

Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site www.xmarches.fr.

Renseignements :

Contacts :

Renseignements techniques :

Monsieur Eric BLEI

Tel : 03 26 08 40 37

Renseignements administratifs :

Madame Sophie HANNION

Tel : 03 26 08 40 37

Présentation des candidatures :

- Acte d'engagement,
- Devis détaillé des prestations,
- Pièces réglementaires prévues par les articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique.
- Le CCTP et le CCAP à parapher et signer,
- Un mémoire technique présentant : l'entreprise et ses moyens humains et techniques, certificats de qualification et capacités, la liste des références des trois dernières années, les délais et conditions, une attestation d'assurance en cours de validité et un rib.

Les documents sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation www.xmarches.fr.

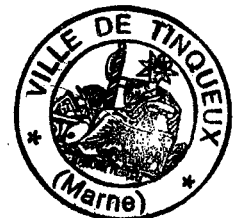
Jugement des offres :

- moyens généraux de l'entreprise : 30%,
- références et capacités : 20%,
- performances en matière de protection de l'environnement : 10%,
- prix des prestations : 40%.

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 20 mai avant 12h00.

Date de l'envoi à la publication chargé de l'insertion : mercredi 20 avril 2022.

Le Maire



Jean-Pierre FORTUNÉ